



RioTinto

Comité des parties prenantes

Rencontre du 17 septembre 2020

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Nos engagements

**Priorité : la sécurité
du public dans nos
décisions**



**Collaboration et
travail d'équipe avec
la communauté**



Transparence



Agenda – 17 septembre (1h30 de rencontre)

Agenda	Objectif de l'échange	Durée	Responsables
<ul style="list-style-type: none">• Introduction et suivis de la dernière rencontre	Information et échanges	15 minutes	Sabrina
<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la gestion hydrique (bilan de l'été et gestion de l'automne)	Information et échanges	20 minutes	Bruno
<ul style="list-style-type: none">• Discussion sur les 2 sites de travaux et suivis à venir	Consultation sur la réalisation des travaux et partage de la consultation réalisée avec les riverains et parties prenantes	20 minutes	Caroline et Sabrina
<ul style="list-style-type: none">• Suivi des demandes 2020	Information et consultation des demandes transmises à Rio Tinto	15 minutes	Richard
<ul style="list-style-type: none">• Échanges et varia		20 minutes	

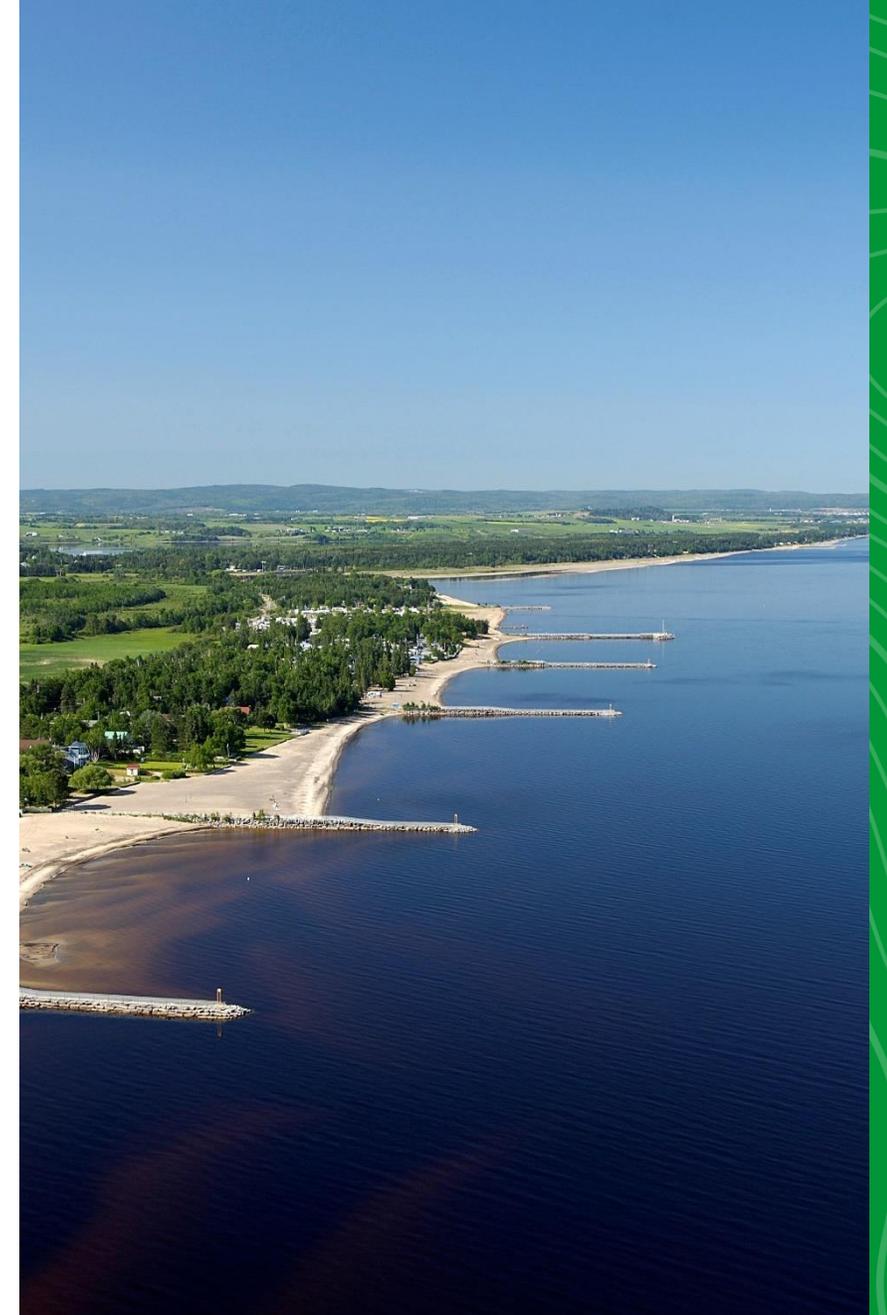
Partage SSE

- Vidéo de la campagne de sécurité nautique disponible [en cliquant ici](#).

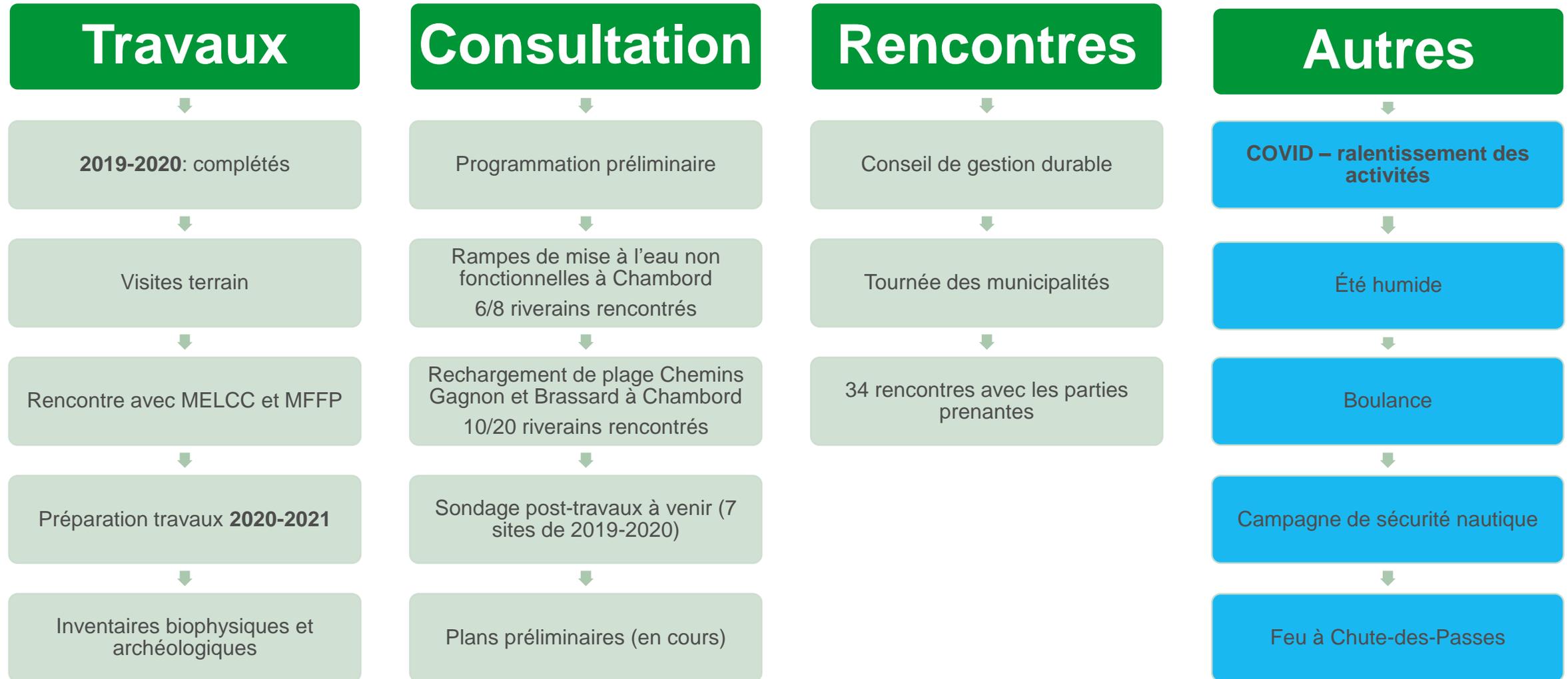


Retour sur la rencontre du 18 juin 2020

Pas de suivi



Depuis notre dernière rencontre (19 juin au 16 septembre)



Retour sur la situation de boulangance à Saint-Henri-de-Taillon

- Visite terrain en août et rencontre avec les riverains prévue en septembre
- La situation est revenue à la normale suite à l'écoulement naturel des eaux, après quelques jours
- L'analyse réalisée l'été dernier par des experts mandatés par Rio Tinto a indiqué que le phénomène de boulangance est relié à la combinaison de plusieurs facteurs naturels:
 - Conditions météo : fortes pluies, forts vents générant des vagues;
 - Rehaussement de la nappe phréatique;
 - Topographie spécifique du secteur et;
 - Composition du sol du secteur de la plage : sable fin et argile souterrain; (matériaux naturels et de rechargement).
- Les forts orages, vents et vagues de la semaine précédant le phénomène ont fait en sorte de rehausser la nappe phréatique. Le sable fin sursaturé d'eau semblait avoir perdu de sa consistance.

Échanges et questions



Gestion hydrique

- Bilan de l'été 2020
- Informations sur la gestion automnale

Préparé par
Bruno Larouche, ing.



Mode de gestion du lac Saint-Jean



Automne

- **Niveau minimum** automnal établi à 12 pieds.
- **Niveau maximum** de 15,5 pieds, soit un pied plus bas qu'auparavant.



Hiver

- **Niveau minimum** hivernal établi à 2 pieds.
- **Niveau maximum** de 15,5 pieds



Printemps

- Le niveau de 16,5 pieds pourra être dépassé pour une période maximale de 12 jours et porté graduellement à un niveau maximal de 17 pieds.
- **Typiquement :**
 - montée du niveau sur environ 4 jours (+ ou -1 jour);
 - maintien d'un niveau maximal de 17 pieds sur environ 4 jours (+ ou - 1 jour);
 - descente graduelle du niveau sur environ 4 jours (+ ou - 1 jour).

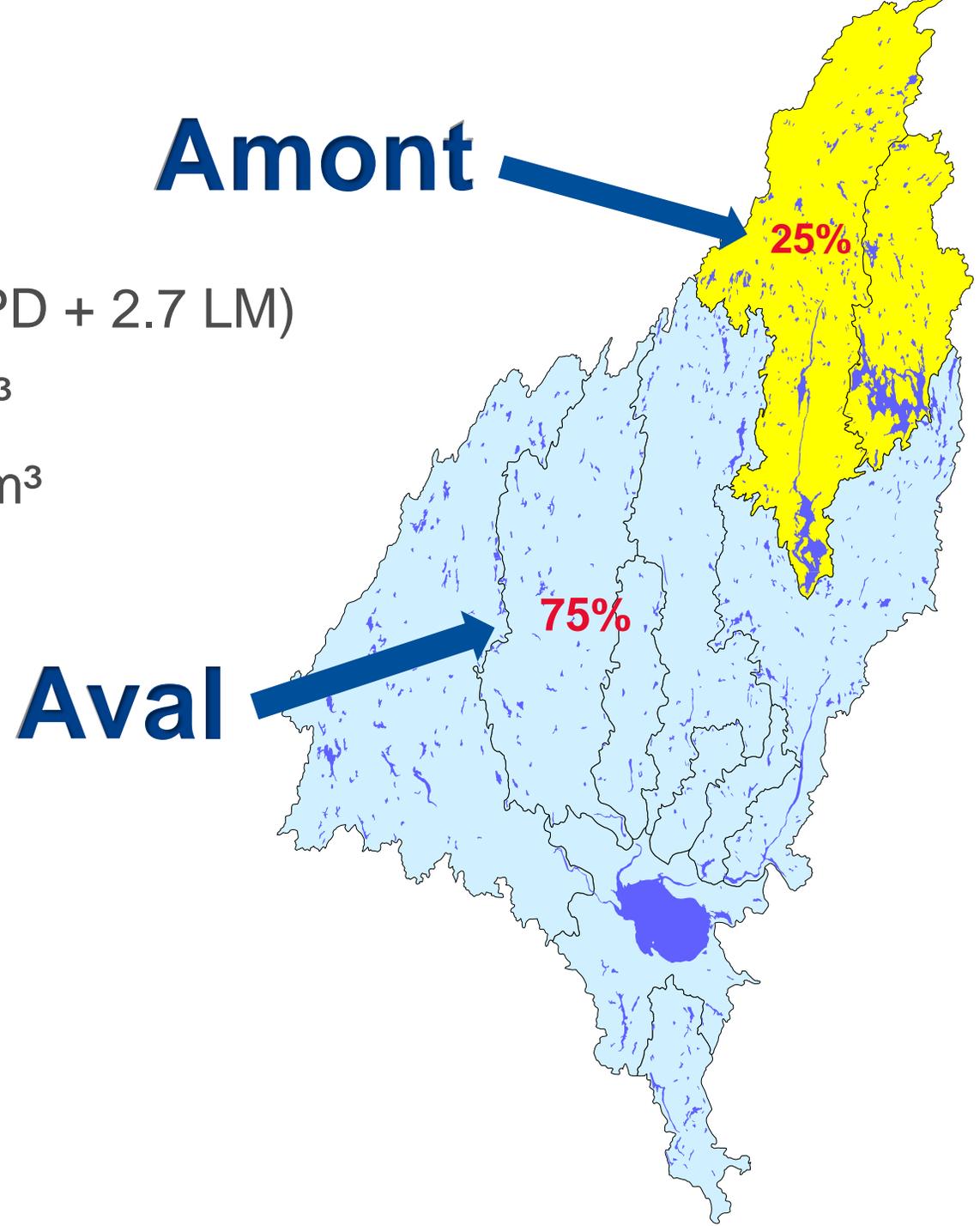


Été

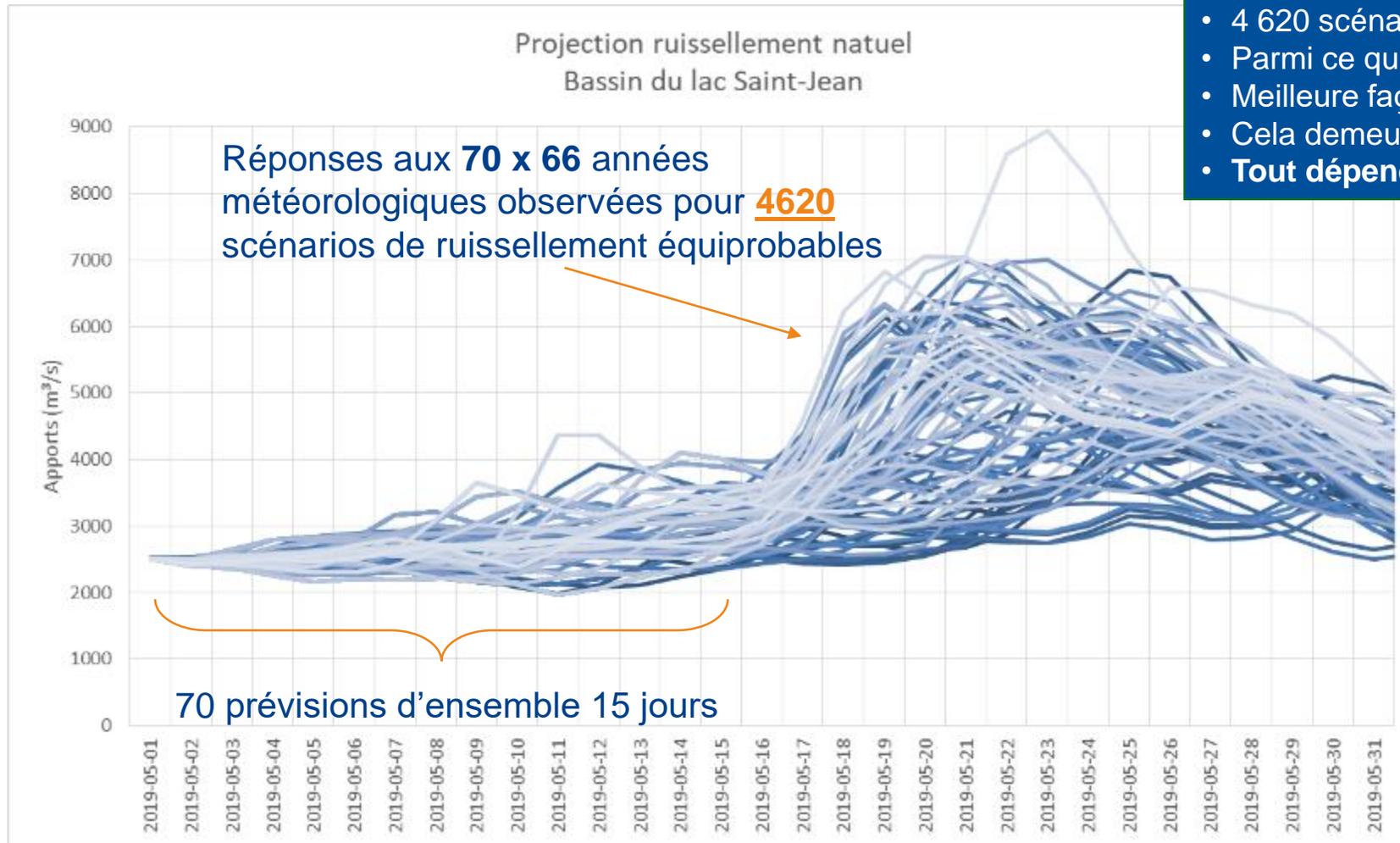
- **Niveau minimum** à 14 pieds* jusqu'au 7 septembre, soit une semaine supplémentaire par rapport au mode de gestion actuel. Par la suite, diminution graduelle pour atteindre 13 pieds au 21 septembre.
- Niveau maximum de 16 pieds du 24 juin au 31 août et **de 15,5 pieds dès le 1^{er} septembre.**
- * **Si apport naturel suffisant**

Bassins et réservoirs

- Réservoir Amont = 7.9 km³ (5.2 PD + 2.7 LM)
- Réservoir LSJ = 5.4 km³
- Réserve totale = 13.3 km³

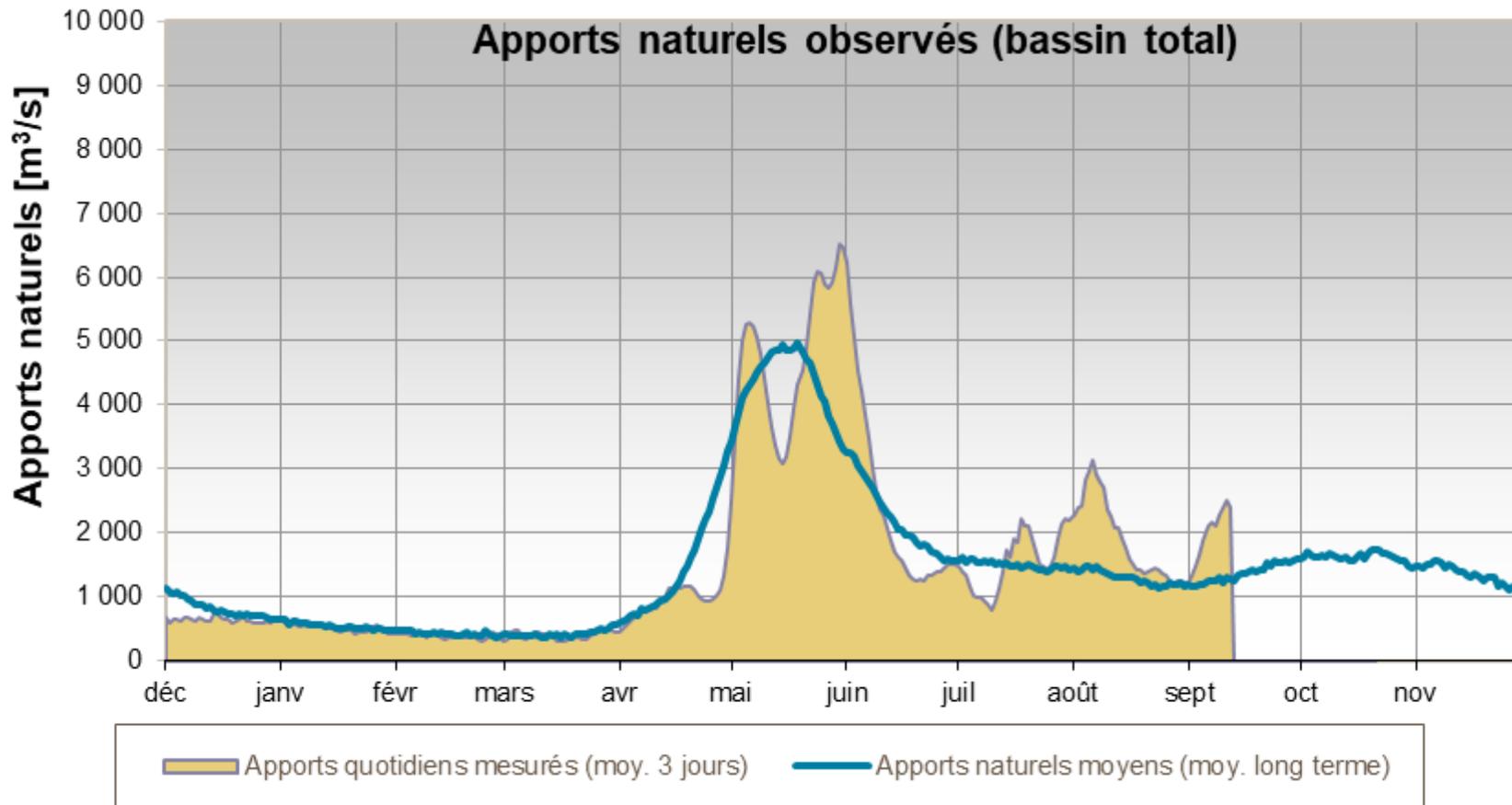


Prévision hydrologique étendue – Méthode des ensembles



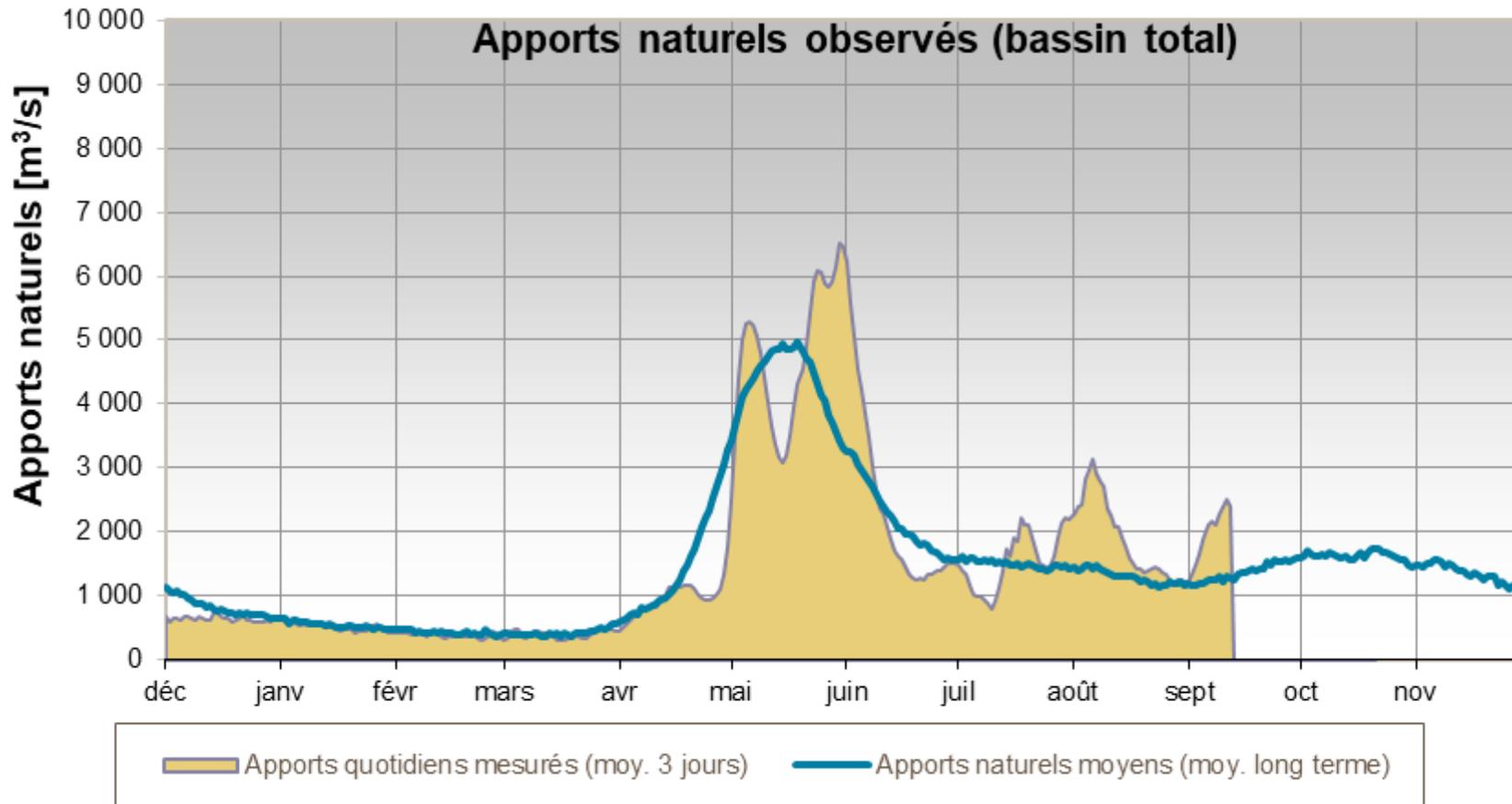
- 4 620 scénarios par jour
- Parmi ce qui se fait de mieux sur la planète
- Meilleure façon de gérer l'incertitude
- Cela demeure des probabilités
- **Tout dépend de Dame Nature**

Apports sur le bassin total



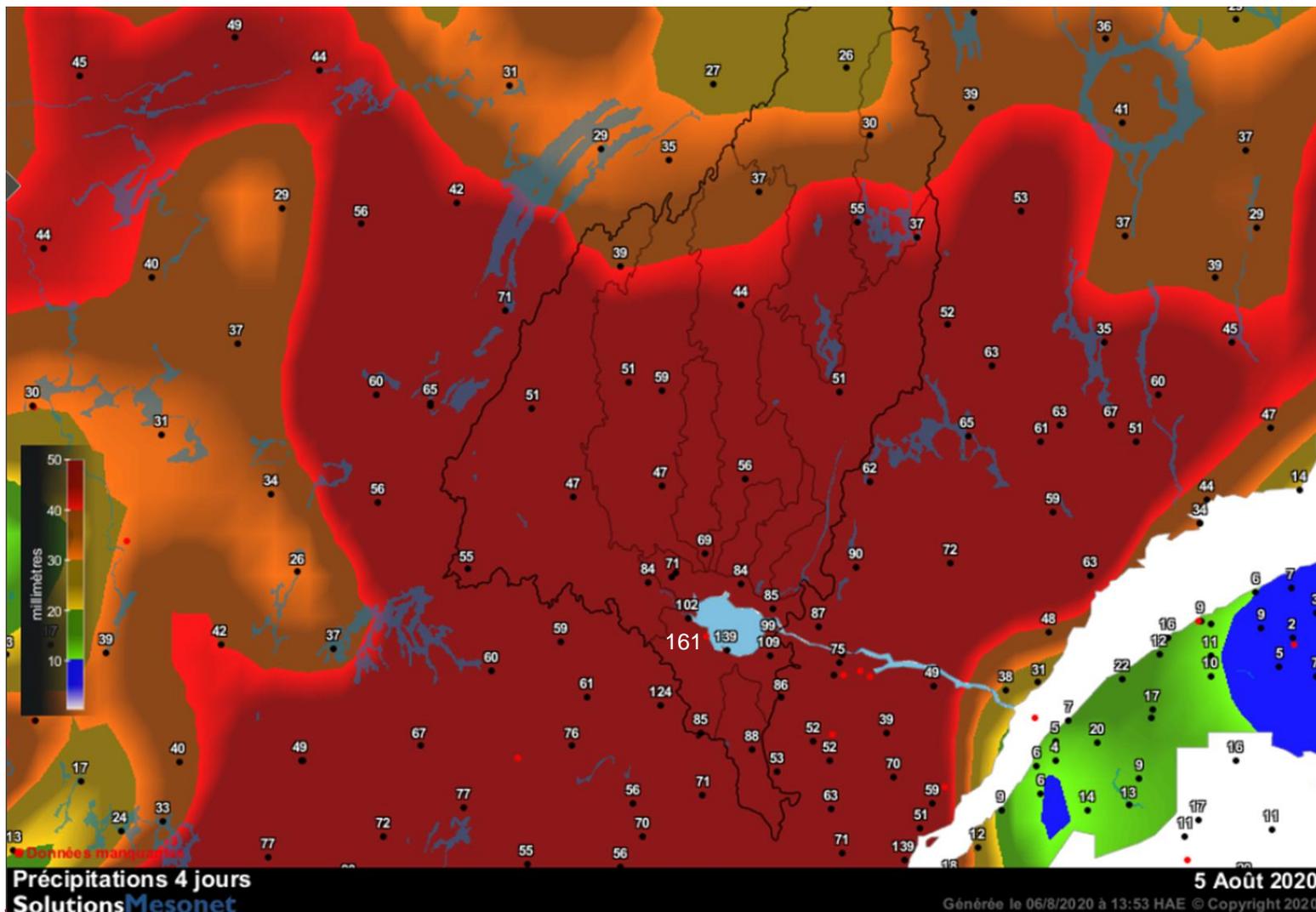
Apports observés		
Période	[m³/s]	% normale 1953-2019
Décembre 2019	642	76%
Janvier 2020	515	93%
Février 2020	392	90%
Mars 2020	400	93%
Avril 2020	950	64%
Mai 2020	4768	107%
Juin 2020	2377	104%
Juillet 2020	1534	100%
Août 2020	1896	143%
Septembre 2020	1993	157%
Octobre 2020		
Novembre 2020		
Hiver	489	86%
Printemps	2721	99%
Été-automne	1763	126%
Année 2019-2020	1526	103%

Apports sur le bassin total et précipitations



Précipitations observées		
Période	[mm]	% normale 1990-2019
Décembre 2019	78	123%
Janvier 2020	35	64%
Février 2020	30	72%
Mars 2020	75	160%
Avril 2020	50	76%
Mai 2020	71	93%
Juin 2020	63	69%
Juillet 2020	148	121%
Août 2020	132	117%
Septembre 2020	94	226%
Octobre 2020		
Novembre 2020		
Hiver	218	106%
Printemps	183	79%
Été-automne	373	135%
Année 2019-2020	774	108%

Précipitations exceptionnelles du 2-3-4-5 août 2020 à Roberval



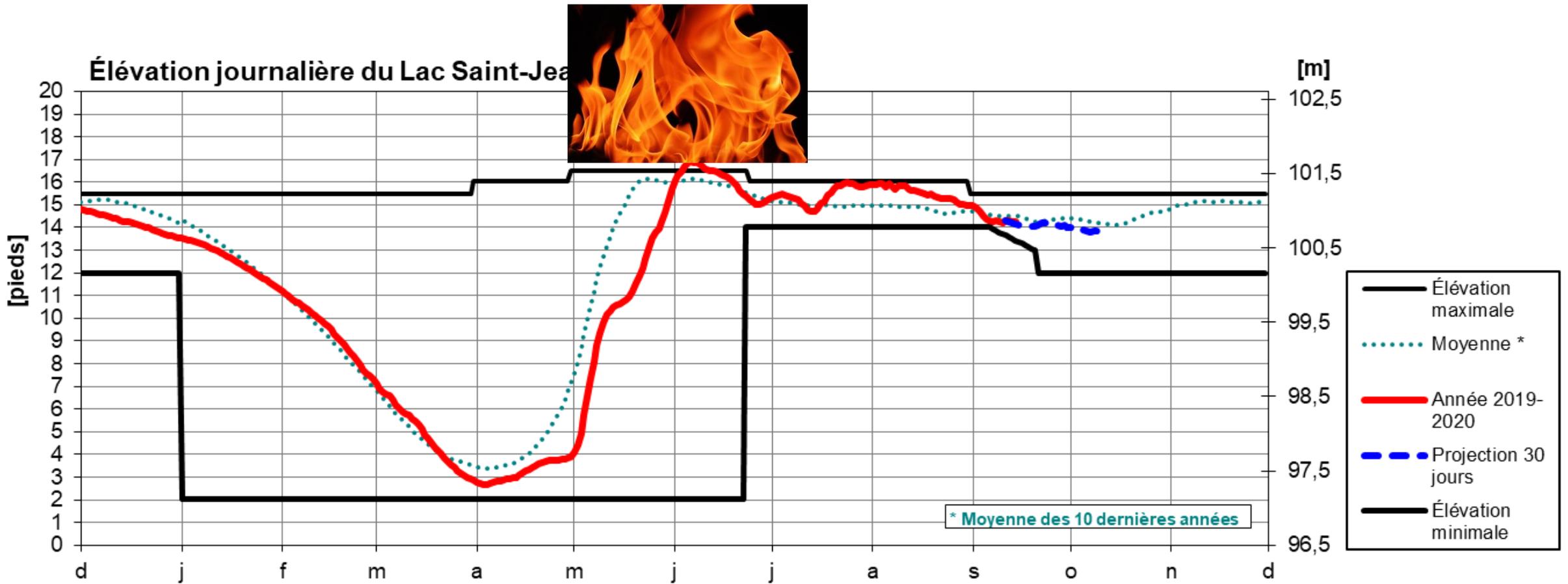
Précipitations 100 ans pour 72 heures selon SNC

Station		Années utilisées	Période ⁽¹⁾	Pluie 100 ans (mm)
Nom				
Péribonka		58	1951 – 2015	101,0
Roberval A & Roberval Nord		98	1913 – 2015	123,0

Précipitations 6 heures à Roberval

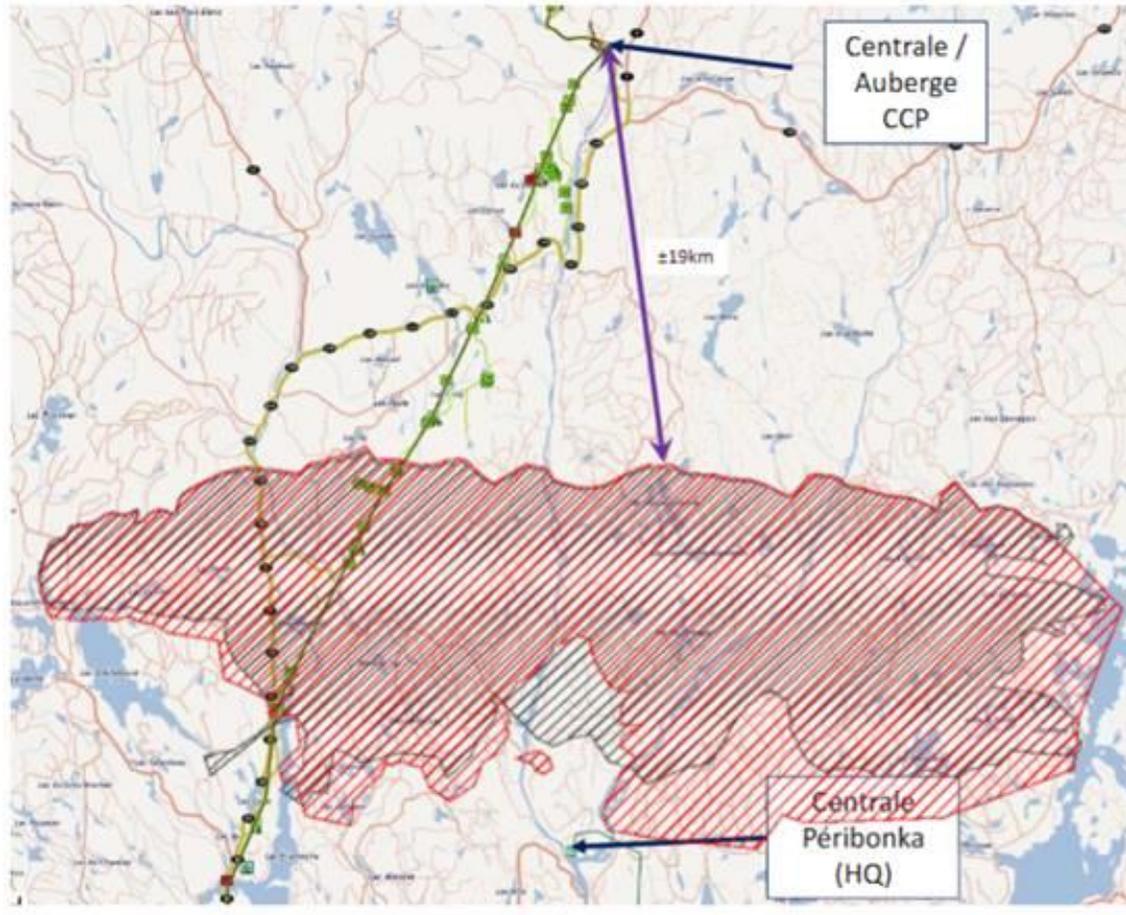
Précipitations cumulées (mm) pour la période finissant à:	Total (mm)
2020-08-02 20:00	3,2
2020-08-03 02:00	50,4
2020-08-03 08:00	43,0
2020-08-03 14:00	1,4
2020-08-03 20:00	0,0
2020-08-04 02:00	0,0
2020-08-04 08:00	0,0
2020-08-04 14:00	0,0
2020-08-04 20:00	3,6
2020-08-05 02:00	19,0
2020-08-05 08:00	37,2
2020-08-05 14:00	3,0
	160,8

Niveau du lac Saint-Jean

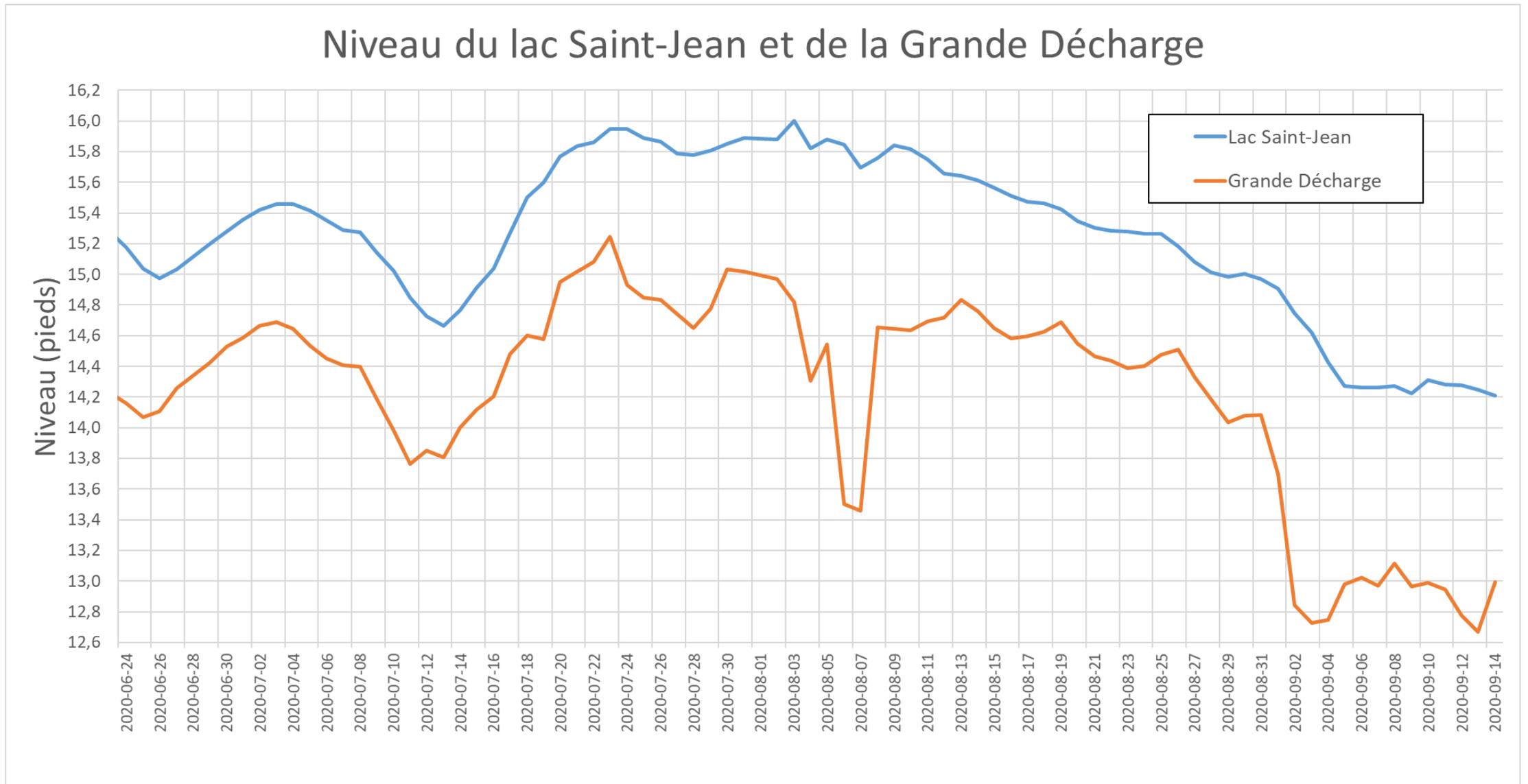


RAPPEL | Au printemps, le niveau de 16,5 pieds peut être dépassé pour une période maximale de 12 jours et porté graduellement à un niveau maximal de 17 pieds.

Feu de forêt Chute-des-Passes



Variation lac Saint-Jean vs Grande Décharge



Niveaux du lac Saint-Jean

Jour	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
1	13,48	11,12	6,99	2,69	4,20	16,16	15,36	15,88	14,91
2	13,45	11,02	6,82	2,66	4,59	16,36	15,42	15,88	14,75
3	13,42	10,89	6,66	2,66	5,28	16,57	15,46	16,00	14,62
4	13,39	10,79	6,59	2,66	6,10	16,79	15,46	15,82	14,43
5	13,35	10,70	6,46	2,69	6,92	16,90	15,42	15,88	14,27
6	13,29	10,60	6,27	2,76	7,68	16,88	15,35	15,84	14,26
7	13,25	10,50	6,10	2,79	8,40	16,86	15,29	15,69	14,26
8	13,19	10,40	5,94	2,82	9,06	16,79	15,27	15,76	14,27
9	13,12	10,30	5,84	2,85	9,58	16,67	15,14	15,84	14,23
10	13,06	10,17	5,74	2,89	9,97	16,53	15,02	15,82	14,31
11	12,99	10,07	5,61	2,92	10,24	16,55	14,85	15,75	14,28
12	12,93	9,94	5,51	2,95	10,40	16,50	14,73	15,66	14,28
13	12,86	9,81	5,38	2,99	10,50	16,46	14,67	15,64	14,25
14	12,80	9,71	5,18	3,08	10,60	16,39	14,77	15,61	14,21
15	12,70	9,58	4,99	3,18	10,66	16,32	14,91	15,56	
16	12,60	9,42	4,76	3,28	10,76	16,27	15,03	15,51	
17	12,50	9,22	4,56	3,35	10,86	16,20	15,27	15,47	
18	12,43	9,09	4,40	3,41	11,06	16,07	15,50	15,47	
19	12,37	8,92	4,23	3,51	11,35	15,92	15,60	15,43	
20	12,27	8,73	4,07	3,58	11,68	15,75	15,77	15,35	
21	12,20	8,60	3,90	3,64	12,04	15,58	15,84	15,31	
22	12,11	8,40	3,74	3,67	12,40	15,41	15,86	15,29	
23	12,01	8,20	3,61	3,71	12,83	15,28	15,95	15,28	
24	11,91	8,01	3,44	3,71	13,29	15,18	15,95	15,26	
25	11,81	7,81	3,31	3,74	13,68	15,04	15,89	15,27	
26	11,71	7,64	3,22	3,74	13,85	14,97	15,86	15,18	
27	11,61	7,48	3,12	3,77	14,11	15,03	15,79	15,08	
28	11,52	7,38	3,02	3,81	14,40	15,12	15,78	15,01	
29	11,42	7,19	2,92	3,84	14,86	15,20	15,81	14,98	
30	11,32		2,85	3,97	15,39	15,28	15,85	15,00	
31	11,22		2,79		15,88		15,89	14,97	

RAPPEL | Au printemps, le niveau de 16,5 pieds peut être dépassé pour une période maximale de 12 jours et porté graduellement à un niveau maximal de 17 pieds.

Échanges et questions



Programmation des travaux

– Automne 2020 et
hiver 2021



Le mécanisme de participation du milieu et le suivi



Printemps

- Identification et diffusion des secteurs sous surveillance
- Bilan annuel
- Consultation sur la programmation préliminaire (MRC, Municipalités, Ass. de riverains) et diffusion publique.
- **Rencontre du comité des P.P.**



Été

- Information/rétroaction (porte-à-porte) auprès des riverains
- Dépôt des plans préliminaires (MRC, Mun, Ass, Riv, etc.)
- Obtention des droits de passages
- Consultation/autorisation aux riverains
- Publication des plans sur le WEB
- **Rencontre du comité des P.P.**



Automne

- Dépôt des plans et devis définitifs
- Demandes des certificats d'autorisations et permis
- Publication des plans et devis
- Communications - travaux autorisés (radio, avis, Berges en bref, site WEB)
- Arpentage de plage
- Rencontre Ass. riv. et riverains
- **Rencontre du comité des P.P.**



Hiver

- Publication des plans définitifs
- Travaux (rechargement et de structure - perrés, épis, brise-lame)
- Communications - résultats de l'arpentage
- **Rencontre du comité des P.P.**

Année 2019

- Nombre de tempêtes et des conditions érosives inférieures à la moyenne.
- Tempêtes en 2019 étaient moins intenses et leur durée en nombre d'heures équivaut à 32% de la moyenne.
- Quant aux conditions érosives 2019, elles représentent 60% de la moyenne.
- Il s'agit d'une sixième année consécutive où l'on se situe sous la moyenne à ce niveau.
- Le nombre de demandes reçues en 2019 a suivi la même tendance.

21 secteurs sous surveillance

mars 2020

Intrants

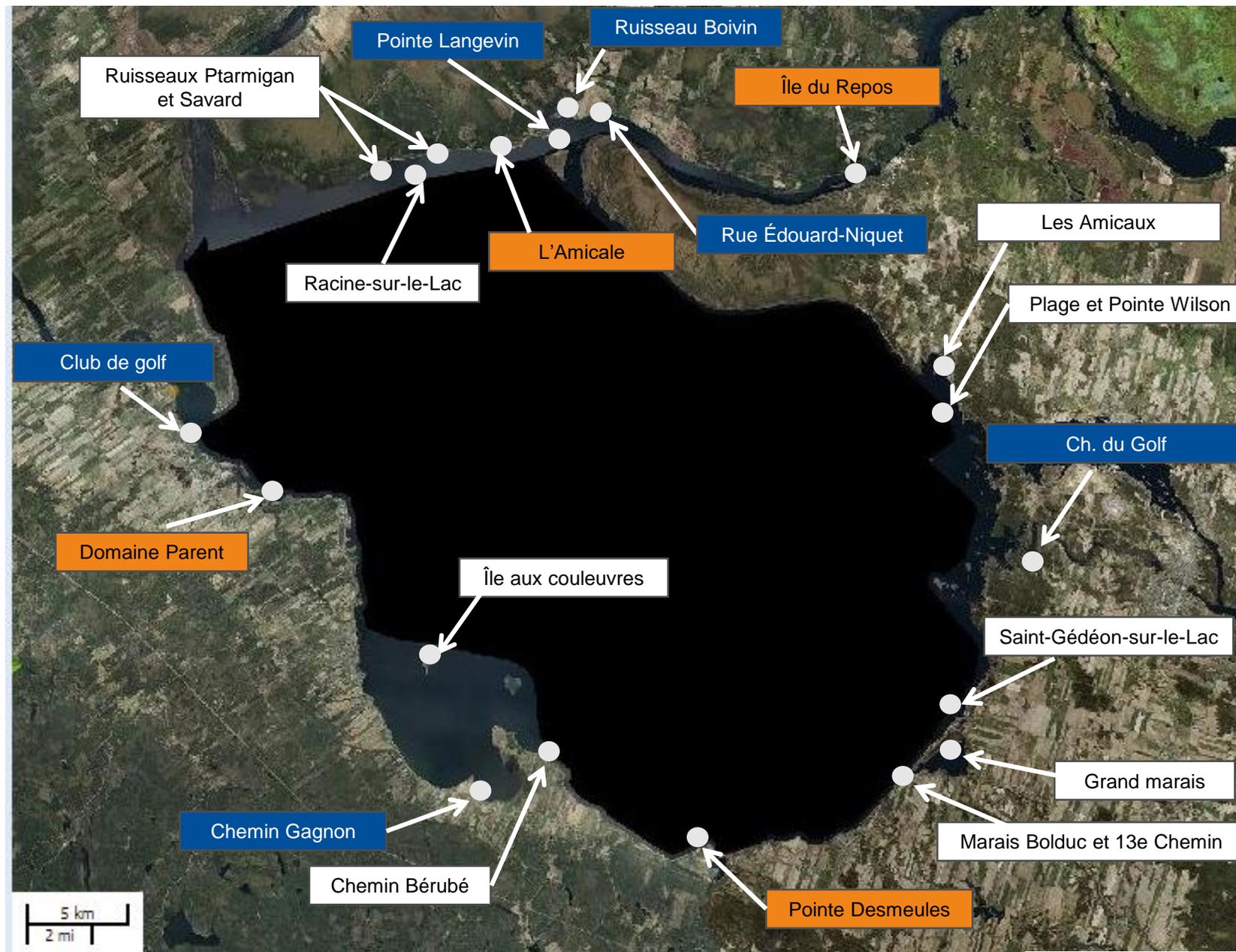
1. Arpentage A2019
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large (4)

Sites qui font l'objet de demandes de riverains (6)

Sites qui font l'objet de suivis particuliers (11)

- Ces secteurs représentent des zones sensibles qui pourraient nécessiter des travaux dans la prochaine programmation.
- En règle générale, ces secteurs nécessitent des suivis plutôt que des interventions à court terme.



Planification des travaux



Programmation préliminaire des travaux 2020-2021

Présentée en juin

Intrants

1. Arpentage A2019
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large

Sites qui font l'objet de demandes de riverains

Sites qui font l'objet de suivis particuliers

- Une évaluation terrain a été réalisée à l'été 2020 pour confirmer les besoins et les interventions.
- * Site qui ne faisait pas partie des secteurs sous surveillance.



Programmation définitive des travaux 2020-2021

Présentée en septembre

Intrants

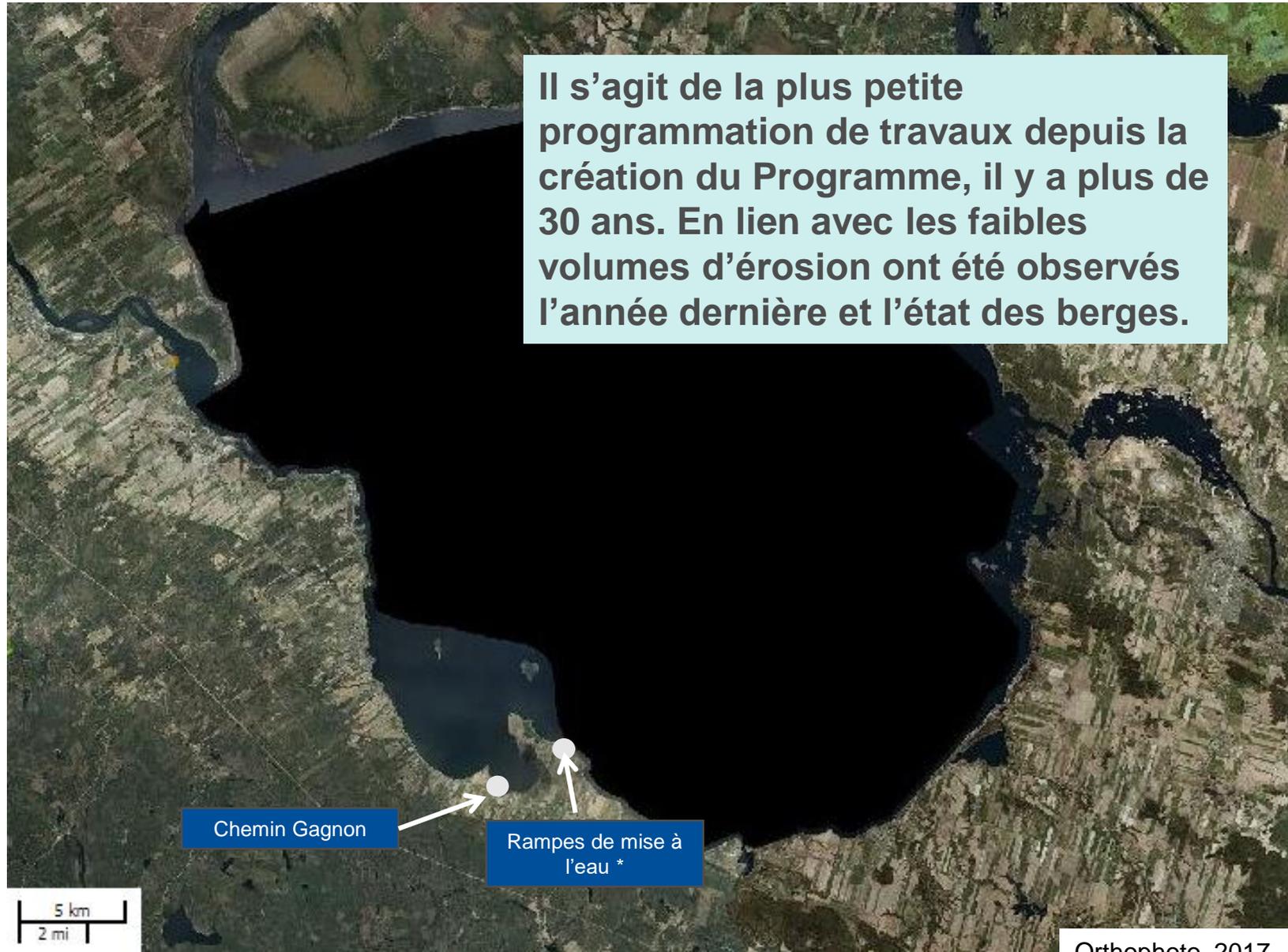
1. Arpentage A2019
2. Demandes des usagers
3. Visites terrains en continu

Plus de 100 m de plage ou 30% inférieurs à 8 m de large

Sites qui font l'objet de demandes de riverains

Sites qui font l'objet de suivis particuliers

- Consultation en cours
- Travaux prévus à l'hiver 2021



Rechargement de plage Chemins Gagnon et Brassard à Chambord



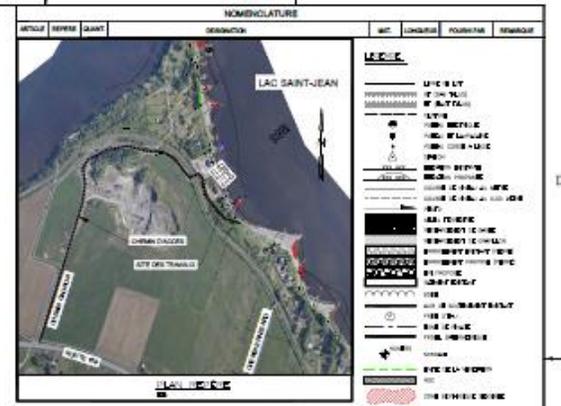
Faits saillants

- Nouveau secteur – décret 2018-2027
- Dernier rechargement de gravillon avec couche de sable: H2015 (6 ans)
- A2019: 96 m < 8 m
- Longueur rechargement prévue: 327 m – 14K tonnes (900 camions environ)
- Demandes reçues au registre

- Consultation: septembre 2020
- 10/20 résidents rencontrés
- Plans préliminaires disponible sur notre site internet



VUE PLAN
ÉCHELLE 1:500



TYPE	COULEUR	SYMBÔLE
ZONES À TRAVAILLER	ORANGE	[Orange box]
ZONES À PROTÉGER	VERT	[Green box]
ZONES À ÉVITER	BLEU	[Blue box]

TOTAL DE SURFACES DE L'ÉTUDE	
EN HAUT	100 000 m ²
EN BAS	100 000 m ²

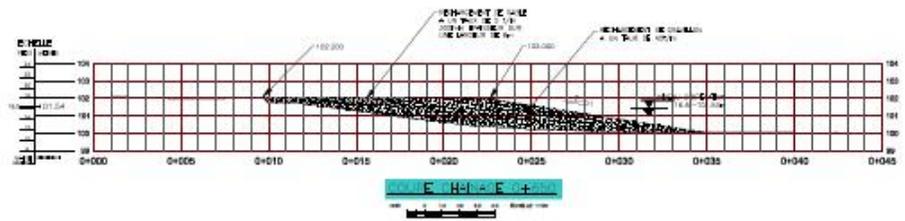
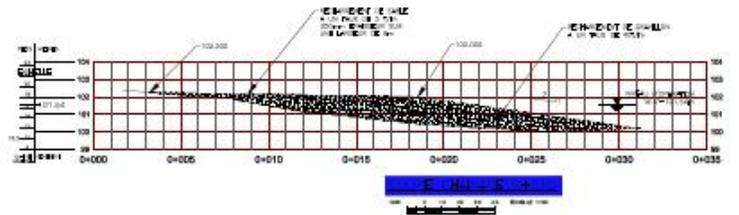
COORDONNÉES DES POINTS			
POINT	X (M)	Y (M)	Z (M)
1	100000	100000	100
2	100000	100000	100

COORDONNÉES DES POINTS			
POINT	X (M)	Y (M)	Z (M)
3	100000	100000	100
4	100000	100000	100

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

NOTES

1. LIRE DE TRAVAIL
2. DÉTAILS DE CONSTRUCTION À CONSULTER EN CAS DE DOUTES
3. PLAN DE PLAN
4. PLAN DE CONSTRUCTION À CONSULTER EN CAS DE DOUTES
5. TOUTES LES DIMENSIONS ET ÉLÉMENTS SONT EN MÈTRES ET EN MILLIMÈTRES
6. L'ÉLÉMENTAIRE EST RESPONSABLE DES TRAVAUX À RÉALISER ET DE LES FINIR
7. TOUTES LES DIMENSIONS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMPLIR EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX
8. LA LOCALISATION DES AUTOMATES DOIT ÊTRE APPRÉHENSÉE PAR LES PLANS DE CONSTRUCTION
9. TOUTES DIMENSIONS SONT À CONSULTER EN CAS DE DOUTES
10. L'ÉLÉMENTAIRE EST RESPONSABLE DES TRAVAUX À RÉALISER ET DE LES FINIR
11. TOUTES LES DIMENSIONS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMPLIR EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX
12. L'ÉLÉMENTAIRE EST RESPONSABLE DES TRAVAUX À RÉALISER ET DE LES FINIR
13. TOUTES LES DIMENSIONS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMPLIR EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX
14. L'ÉLÉMENTAIRE EST RESPONSABLE DES TRAVAUX À RÉALISER ET DE LES FINIR
15. TOUTES LES DIMENSIONS EN PLACE SONT À PROTÉGER ET À REMPLIR EN PLACE APRÈS LES TRAVAUX



NO	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION	INITIALES	NO DE VERSION	TYPE DE MODIFICATION	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION	NO DE PLAN	NO DE FEUILLE	NO DE PLANCHER												
1																					

Sécurisation de 8 rampes de mise à l'eau Chemins Mon-Chez-Nous et Bérubé à Chambord



Faits saillants

- Rampes de mise à l'eau non fonctionnelles
- Enjeux environnementaux à considérer
- Travail en collaboration avec un comité consultatif, la municipalité, le MELCC, MFFP, les riverains
- Demandes reçues au registre
- Consultation: juillet et septembre 2020
- 6/8 résidents rencontrés
- Plans préliminaires disponible sur notre site internet



NO	DATE	BY / MODIFICATION	EMETTEUR	NO DE DESSIN	TITRE / LONGUEUR	DESIGNATION DE REFERENCE
1	2024-01-15	J.M.F. / CREATION	J.M.F.	01	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE
2	2024-01-15	J.M.F. / MODIFICATION	J.M.F.	02	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE

NO	DATE	BY / MODIFICATION	EMETTEUR	NO DE DESSIN	TITRE / LONGUEUR	DESIGNATION DE REFERENCE
1	2024-01-15	J.M.F. / CREATION	J.M.F.	01	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE
2	2024-01-15	J.M.F. / MODIFICATION	J.M.F.	02	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE

NO	DATE	BY / MODIFICATION	EMETTEUR	NO DE DESSIN	TITRE / LONGUEUR	DESIGNATION DE REFERENCE
1	2024-01-15	J.M.F. / CREATION	J.M.F.	01	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE
2	2024-01-15	J.M.F. / MODIFICATION	J.M.F.	02	PROJET DE PLAN DE SECURITE	PROJET DE PLAN DE SECURITE





LAC SAINT-JEAN

SOUS LA COTE 101,54m,
GARDE-CORPS AMOVIBLE POUR
FACILITER LA MANIPULATION AU
PRINTEMPS ET A L'AUTOMNE

NOUVELLES
MARCHES EN
BETON

ZONE DE
CIRCULATION

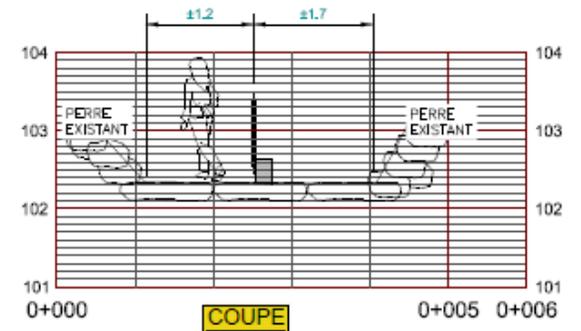
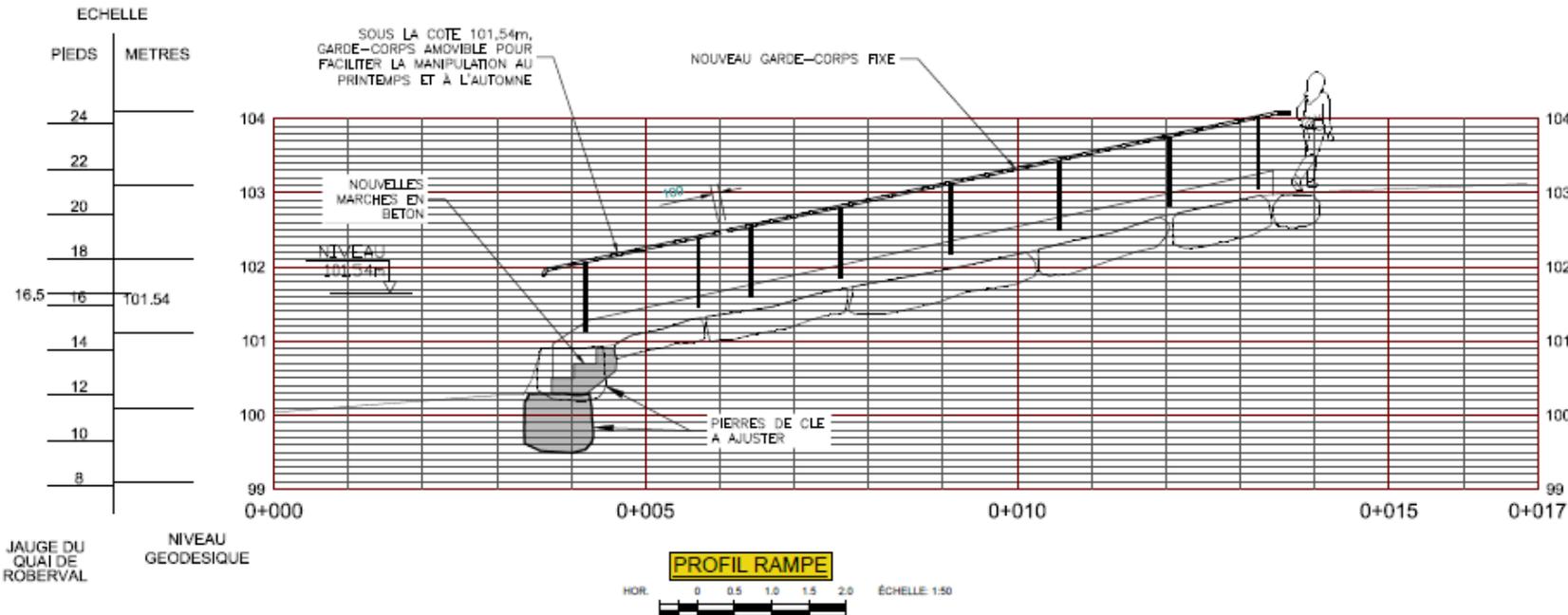
NOUVEAU GARDE-CORPS FIXE

RAMPE
EXISTANTE

TERRAIN DU
RESIDENT

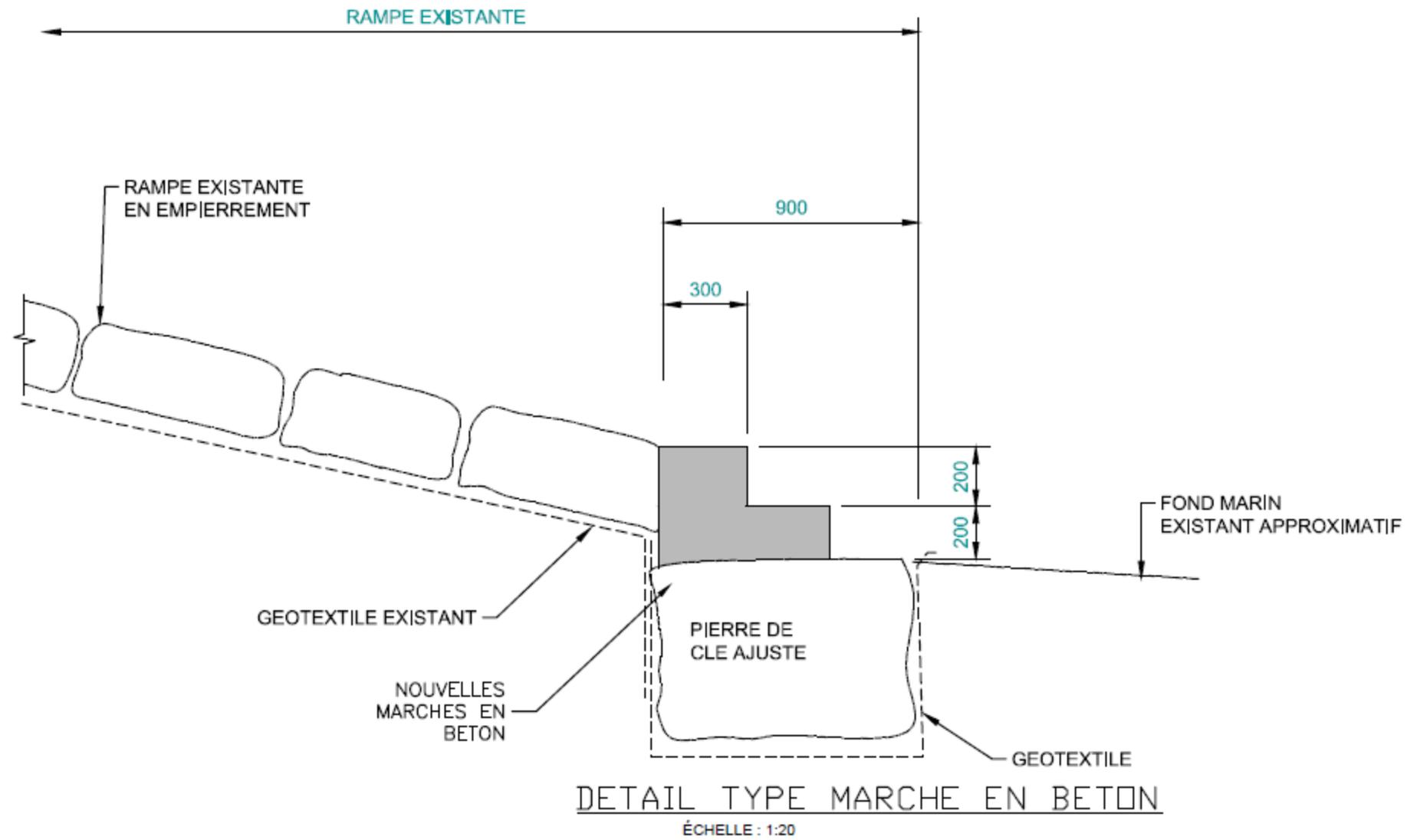
BORDURE DE BETON (200 X 300mm HAUT)
POUR ANCRER LES GARDE-CORPS
SUR LA RAMPE EXISTANTE

41 CHEMIN MON-CHEZ-NOUS
RAMPE RIO TINTO (A SÉCURISER)



JAUGE DU
QUAI DE
ROBERVAL

NIVEAU
GEODESIQUE



Consultation – principaux commentaires reçus

Rampes de mise à l'eau:

- Bonne compréhension du contexte des travaux de sécurisation et des enjeux environnementaux
- Type d'usage vs espace de circulation requis
- Certaines pierres du perré existant sont à remonter
- Phase 1 : en collaboration avec les résidents ouverts et intéressés par ce type de réfection

Rechargement de plage:

- Bonne réception de ces travaux
- Explication des critères de rechargement
- Échange sur les chemins d'accès à la plage
- Adaptation des travaux en fonction des différents enjeux (perré existant, épi, quai, monte bateau, etc.)

Processus des travaux pour les riverains

Notre engagement

Intervenir dans un délai de 12 mois en moyenne et de proposer une intervention adaptée aux besoins exprimés, conformément aux dispositions du décret gouvernemental.

- | | |
|---------------------------|--|
| › Janvier | Communication des résultats de l'arpentage de plage |
| › Mars | Publication des secteurs sous surveillance |
| › Juin | Communication de la programmation préliminaire de travaux de l'automne et l'hiver suivants |
| › Août- Septembre | Porte-à-porte, diffusion d'outils, rencontre avec les associations |
| › Septembre | Transmission des plans préliminaires pour consultation pendant 30 jours |
| › Octobre | Transmission des plans et devis définitifs pour autorisation |
| › Décembre | Obtention des autorisations et droits de passages |
| › Décembre à avril | Réalisation des travaux |
| › Juin | Remise en état après les travaux |
| › Été suivant les travaux | Sondage sur l'expérience avec le Programme |



Les engagements de Rio Tinto

- La sécurité du public est au cœur de nos décisions
- La transparence
- La collaboration et le travail d'équipe avec la communauté

DURÉE DES CHANTIERS : 1 à 3 semaines en moyenne (excluant la remise en état réalisée en juin)

Suivis à venir

- Rencontre avec MELCC et MFFP
- Suivi du tamisage des matériaux de rechargement de plage
- Suivi sur la faune benthique
 - An 2 pour SHDT – rechargement en lac
 - An 1 pour Saint-Prime – rechargement en rivière
- Relevés bathymétriques du secteur de la Belle Rivière
- Suivi technique pour évaluer l'efficacité des travaux
- Arpentage annuelle de plages en novembre
- Suivi des conditions érosives 2020

Échanges et questions



Suivi des demandes

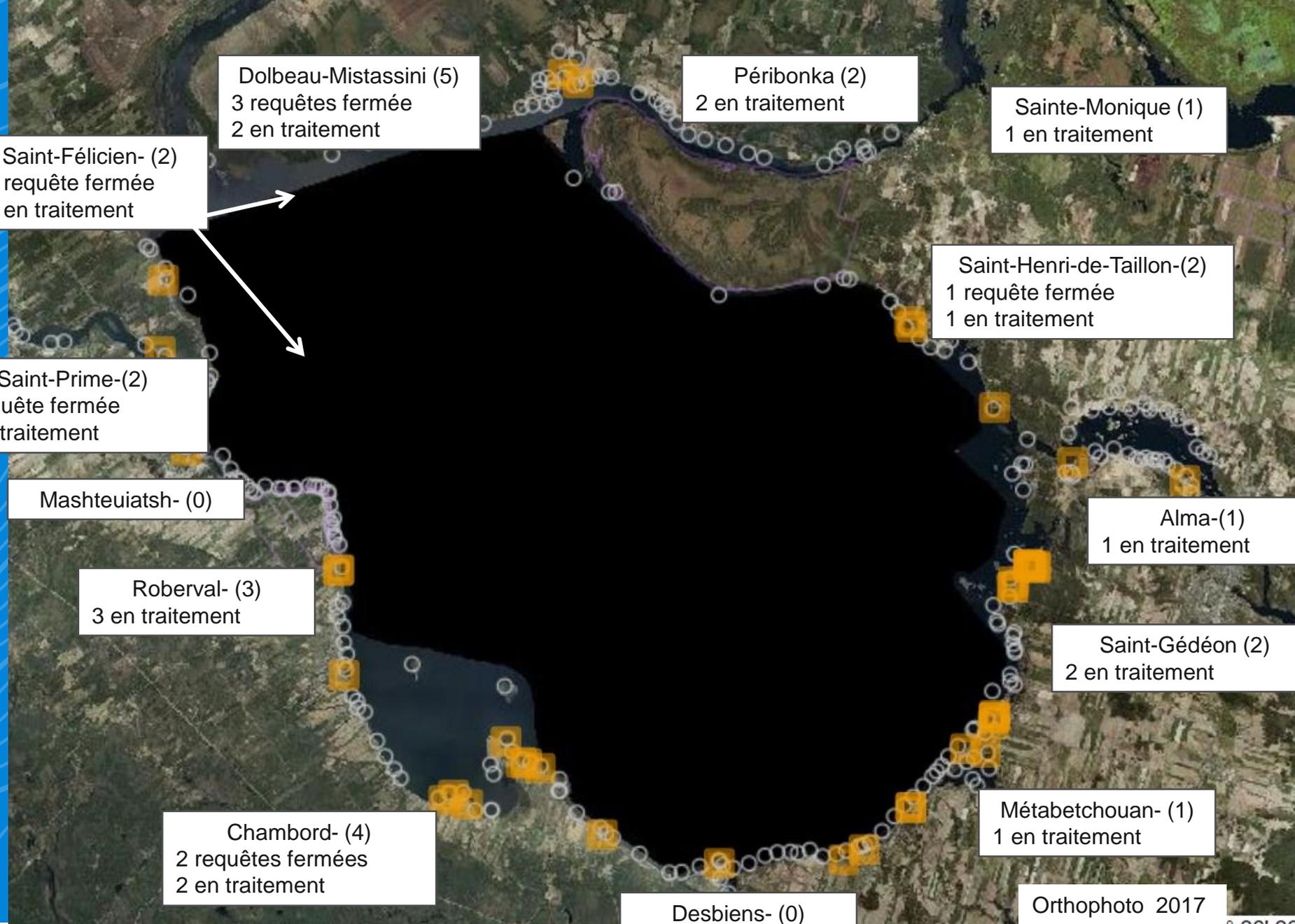


25 requêtes reçues en 2020

8 fermées
17 en traitement

Survol par mois

- 4 en juin
- 4 en juillet
- 9 en août
- 1 en septembre



Seulement 22 requêtes ouvertes dans le registre

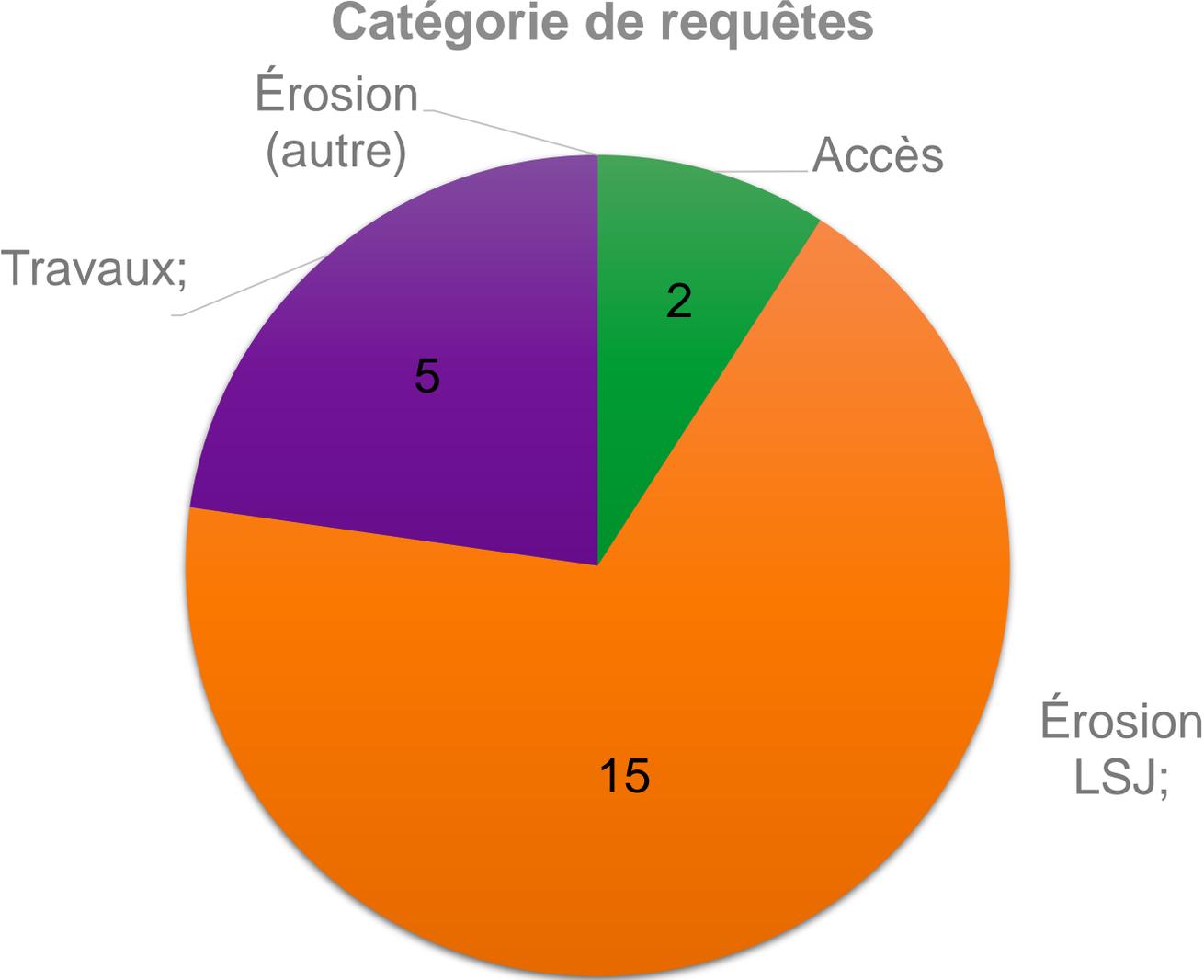
- 2018 : 1
- 2019: 4
- 2020: 17

- 7 fermées depuis le
18 juin 2020



Orthophoto 2017

22 requêtes ouvertes



Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Société Immobilière Alcan Limitée

Demandes de travaux et requêtes en ligne

RioTinto

Bienvenue sur le site de demandes en ligne du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean et de la Société Immobilière Alcan Limitée. Pour une requête relative :

- au **Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean** et qui concerne un problème d'érosion des berges constaté dans votre secteur ou une autre demande;
- à la **Société Immobilière Alcan Limitée**, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer des travaux de démolition, construction d'un nouveau chalet/résidence ou rénovation de celui/celle déjà en place, une coupe d'arbre(s), l'installation d'un système d'alimentation en eau potable, l'installation d'un quai ou autres demandes.

Nous vous demandons, afin que vous puissiez accéder aux informations de notre matrice graphique, **d'inscrire soit votre numéro de bail, de privilège d'accès ou l'adresse civique de votre propriété**, en prenant bien soin **de joindre les documents demandés** nécessaires au traitement de votre demande.

Pour obtenir de l'aide ou des informations complémentaires, vous pouvez nous rejoindre au numéro de téléphone suivant : 418.668.0151.

Merci de nous adresser vos demandes en ligne.

Recherche :

Critères acceptés :

- Adresse de la propriété. Exemple : **760 gagné, alma**
- Numéro de bail. Exemple : **9002**
- Numéro de privilège d'accès. Exemple : **9002-1**

Je ne suis pas un robot



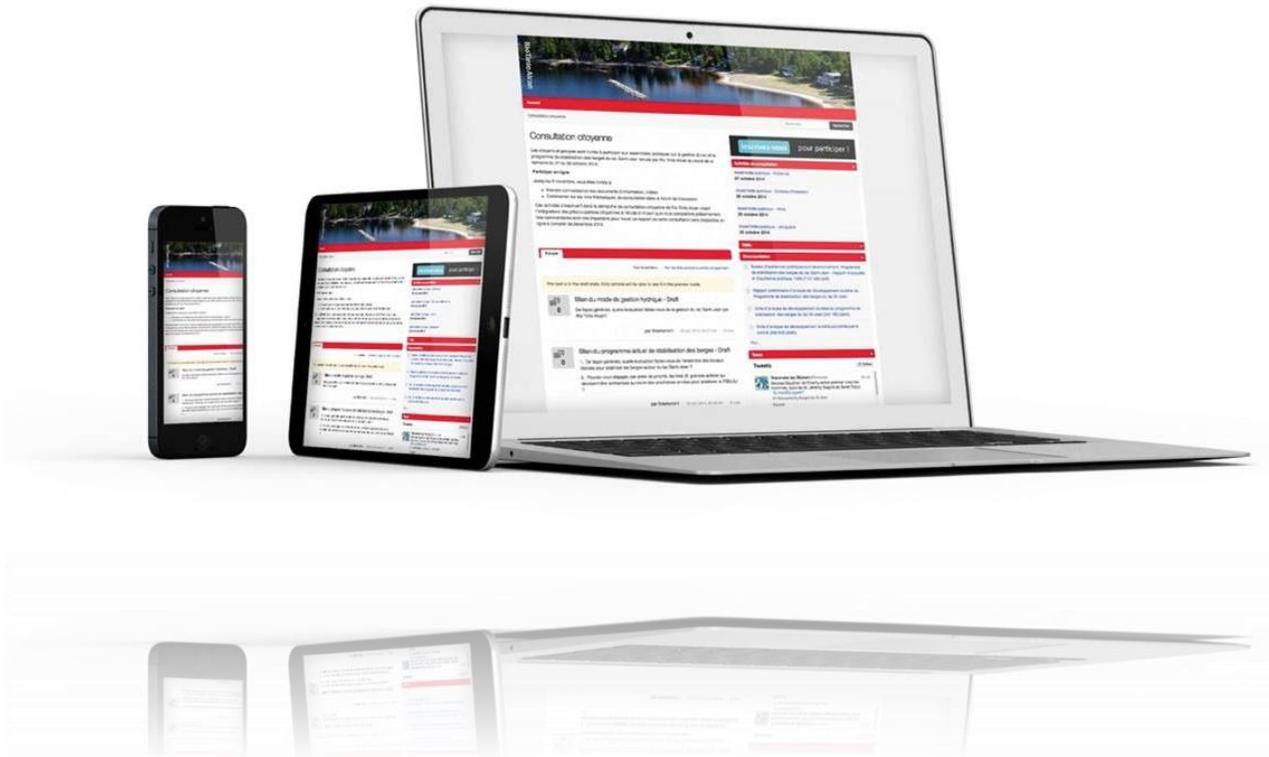
reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Rechercher

Échanges et questions



Merci de votre contribution aux échanges



- **Abonnez-vous à nos infolettres sur energie.riotinto.com**
- Communiquez avec nous en tout temps:
 - 418 668-0151

Compte-rendu

Rencontre du comité des parties prenantes

17 septembre 2020

Lieu : conférence téléphonique (TEAMS)

Sabrina Tremblay – Introduction et suivis de la dernière rencontre

Nom de l'intervenant	Intervention	Intervention ou réponse des représentants de Rio Tinto
Daniel Murray	<p>J'ai observé un phénomène de boullance près de mon support à motomarine cette semaine. Avant, cela arrivait seulement au printemps, maintenant on en voit à d'autres moments (comme à Saint-Henri-de-Taillon cet été). Est-ce normal?</p>	<p>Les zones molles qui surviennent sur les plages peuvent être dues à deux phénomènes : la boullance, qui est un phénomène naturel associé à l'augmentation du niveau de la nappe d'eau souterraine dans les sols, ou encore des blocs de glace qui ont été ensevelis lors de travaux.</p> <p>Le phénomène de boullance observé peut être associé aux pluies importantes des derniers jours. Rappelons que la topographie et la nature des matériaux, jumelées à des précipitations abondantes et de bonnes vagues, peuvent créer des zones molles dans certains secteurs très localisés.</p> <p>Dans les secteurs où il y a eu des rechargements, il peut arriver que des gens marchent sur la plage et que des trous se forment. Certains rechargements sont réalisés l'hiver. Malgré toutes nos précautions, des blocs de glace peuvent se retrouver sous le sable. Ceux-ci fondent plus tardivement que la neige qui est réchauffée par le soleil, ce qui peut créer un trou. C'est pourquoi nous installons toujours un affichage temporaire pour prévenir des risques d'enfoncement.</p> <p>Il s'agit d'un phénomène différent à celui observé à Saint-Henri-de-Taillon. Dans ce cas-ci, la zone touchée est très spécifique et ce sont les conditions météo et les conditions de terrain qui ont joué un rôle dans l'apparition de la boullance.</p> <p>À Saint-Henri-de-Taillon, le rechargement de plage a toujours lieu sur deux sites en même temps, qui sont surnommés les sites jumeaux. Nous sommes allés sur place et avons comparé les deux sites : la boullance est présente sur un seul des deux sites. Cela signifie donc que le phénomène est dû à des conditions spécifiques de la plage elle-même.</p> <p>Nous avons prévu une rencontre avec les citoyens du secteur le 29 septembre pour discuter et échanger avec eux afin de bien documenter le phénomène. Cela demeure toutefois un phénomène naturel plus large que les travaux du Programme.</p>

Luc Simard	Ce phénomène de boulangerie semble avoir été vu ailleurs. Il serait intéressant de voir le danger, d'établir le niveau de risque et de documenter le phénomène. C'est peut-être spectaculaire, mais ce n'est pas dangereux.	Nous souhaitons faire de la sensibilisation. Même si le risque n'est pas élevé, il faut tout de même faire attention. Nous trouvons important de suivre le phénomène et de rencontrer les gens concernés.
Bruno Larouche – Gestion hydrique et bilan de l'été		
	Pas de question	
Caroline Jollette – Programmation des travaux automne 2020-hiver 2021		
<p>Dans la présente section, il a été question d'un projet-pilote de réfection de rampes de mises à l'eau, dans le secteur de Chambord. Ce projet cible huit rampes qui présentent des enjeux de sécurité et a pour but de les convertir en accès piétonnier. Plus de détails sont disponibles dans la présentation de la rencontre.</p>		
Laurent-Paul Chartier	Combien de rampes de mise à l'eau y a-t-il dans le secteur de Chambord?	Il y en a une centaine. Le projet-pilote présenté travaillera sur huit rampes qui présentent des enjeux de sécurité. Ce ne sont pas toutes les rampes de Chambord qui ont des problèmes. On va réévaluer combien de rampes nécessiteront des interventions à la suite de notre consultation considérant que l'on prévoit intervenir chez les riverains qui montrent de l'ouverture à ce type de travaux.
Laurent-Paul Chartier	Il y a environ 200 rampes de mise à l'eau autour du lac Saint-Jean. Y a-t-il les mêmes problèmes ailleurs?	Les rampes de mises à l'eau qui nécessitent des travaux et qui sont non fonctionnelles sont surtout concentrées à Chambord, c'est pour cela que nous faisons notre projet-pilote à cet endroit. Les rampes de mises à l'eau n'ont pas toutes été faites de la même façon. Certaines sont faites avec des pierres plates, d'autres en béton préfabriqué. Parfois il y a des broches qui sortent, d'autres ont des côtés qui se sont affaissés, etc. Pour certaines, leur fonction n'est pas enjeu. Elles nécessitent un suivi, mais elles demeurent fonctionnelles.
Laurent-Paul Chartier	Est-ce que les riverains qui participent à ce projet ont le choix? Ou doivent-ils obligatoirement convertir leur rampe de mise à l'eau en accès piétonnier?	Les gens qui participent au projet-pilote sont ceux qui nous avaient déjà approchés pour que nous modifiions leur rampe, parce que celles-ci présentent des enjeux de sécurité. Ils n'ont pas tous un bateau. Certains réussissent encore à utiliser leur rampe de mise à l'eau grâce à un système de rails et d'autres l'utilisent seulement comme accès pour la baignade.

		Depuis 2015, nous travaillons en étroite collaboration avec le MELCC afin d'identifier des solutions à cette problématique de sécurité tout en respectant les principes du développement durable afin d'offrir un accès au lac aux riverains, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Il est cependant impératif, d'adresser cette problématique rapidement et dans le respect des directives du MELCC.
Laurent-Paul Chartier	Est-ce que la proposition sera écrite? Pourront-ils faire des commentaires?	Nous suivons le même processus de consultation que pour tous les autres types de travaux. Nous avons d'abord rencontré les riverains en juillet passé pour échanger et la réception a été bonne. Puis, à la suite des discussions, nous leur envoyons une proposition de plans préliminaires par courrier. Les riverains auront 30 jours pour commenter. À partir de ces commentaires et de ceux des autres parties prenantes, nous produisons les plans définitifs. C'est à partir de ces plans que nous faisons nos demandes de certificats d'autorisation.
Laurent-Paul Chartier	Voyez-vous d'autres rampes qui vont nécessiter des opérations semblables dans le même secteur à court terme ou dans les prochaines années?	Oui, il devrait en avoir d'autres. Chambord est un secteur très exposé aux vents dominants. Ce n'est donc pas une surprise de voir certaines problématiques ressurgir. Sur la centaine de rampes de mise à l'eau qu'il y a à Chambord, qui ont majoritairement été construites il y a 30 ans, il est certain que nous devons intervenir à certains endroits. À la suite du projet-pilote, nous allons utiliser les apprentissages et les bons coups pour aller de l'avant. Nous agissons en partenariat avec le ministère et les gens de la municipalité.
Joëlle Guérin	Quels sont les phénomènes identifiés expliquant que le fond du lac s'est affaissé à la base des rampes de mises à l'eau ?	Chambord est un secteur qui fait face aux grands vents. On y trouve de bonnes vagues, ce qui peut causer de l'érosion au pied des rampes de mises à l'eau et les rendent non fonctionnelles. Les rampes ont été construites il y a 30 ans et les dommages subis sont étroitement reliés aux conditions érosives élevées du secteur.
Tommy Tremblay	La réflexion quant aux rampes "publiques" est rendu à quel endroit? Est-ce que Rio Tinto a fait un exercice plus systématique afin d'identifier les secteurs non desservis qui pourraient compenser pour la détérioration des rampes "privées"?	Nous avons dressé un portrait il y a quelques années, lors de l'étude d'impact. On a constaté que les secteurs autour du lac sont généralement bien desservis par des rampes de mises à l'eau publiques. Le secteur de Chambord est toutefois particulier, car avec une centaine de rampes privées, concentrées principalement sur la pointe de Chambord, cela fait en sorte qu'il y a peu ou pas de rampes publiques dans ce secteur. C'est une question que nous avons adressée avec la municipalité, mais le problème ce sont les accès qui sont limités.

		<p>Nous sommes partenaires avec plusieurs municipalités dans plusieurs projets de structures de mises à l'eau publiques. Dans le cas de Chambord, le projet avance en parallèle à notre projet-pilote de transformation de rampes privées.</p> <p>C'est un sujet qui a été discuté avec le comité technique, puisqu'il s'agit d'un mandat plus large que le Programme de stabilisation des berges.</p>
Richard Bouchard	<p>Les rampes dans le projet-pilote sont-elles concentrées ou dispersées sur le territoire? Quand on parle de convertir ces rampes, est-ce que les citoyens sont conscients qu'ils auront à utiliser la rampe publique et que celle-ci est peut-être éloignée?</p>	<p>Elles sont concentrées sur les chemins Bérubé et Mon-Chez-Nous.</p> <p>Dans les personnes approchées, plusieurs ont des rampes de mises à l'eau, mais ne possèdent pas de bateaux. Ils se servent davantage de leur rampe comme d'un accès pour aller se baigner ou pour utiliser un pédalo ou un kayak. Pour eux, ce n'est pas un enjeu d'utiliser la rampe publique.</p> <p>Il y en a quelques-uns qui ont des embarcations, mais puisque leur rampe est non fonctionnelle, ils se rendent déjà à une rampe publique. Sur les huit personnes rencontrées, deux ont installé un système de rails pour mettre leur bateau à l'eau. Nous avons une ouverture à ce que les gens conservent leurs rails s'ils le désirent.</p> <p>Il faut comprendre que dans ce secteur, à cause des vents, personne ne garde son bateau à un quai. Ils remontent le bateau avec un treuil pour le mettre en sécurité sur le haut de leur terrain. Quelques rampes communes sont utilisées par une dizaine de résidents du secteur, mais c'est une minorité qui a des bateaux.</p>
Claude Prévost	<p>Est-ce que nous avons l'impression que les conditions érosives de l'été 2020 vont avoir été différentes de l'été 2019?</p>	<p>La prochaine étape est de comparer les vents de cette année avec ceux de l'an dernier, mais également avec les autres années. On a l'impression qu'il y a eu plus de vent cet été, par contre, nous n'avons pas eu plus de demandes qu'à l'habitude. Il sera intéressant de faire l'analyse des données. Nous vous communiquerons les résultats pour l'été et pour l'ensemble de l'année 2020.</p>
Richard Dallaire - Suivi des demandes		
Laurent-Paul Chartier	<p>J'ai utilisé votre site de demande en ligne pour aider un voisin. Lorsque l'on essaie d'envoyer avec des pièces jointes, cela ne fonctionne pas. J'ai finalement réussi en envoyant la demande en deux parties, une par le site et l'autre par courriel, ce qui est compliqué.</p>	<p>Il peut arriver que dans certains secteurs, en raison de la connexion Internet qui peut être difficile, les pièces jointes ne puissent être envoyées. Soyez assurés que dans ces situations, nous recevons tout de même la demande. Si les pièces jointes ne sont pas avec la demande, nous communiquons avec les personnes pour obtenir les fichiers autrement.</p>

Laurent-Paul Chartier	Sur votre site, il est écrit «faire une demande de travaux», mais souvent, il s'agit d'une demande d'autorisation. Cela peut porter à confusion. Peut-on changer cela?	Nous allons regarder pour ajouter la notion de demande d'autorisation.
Laurent-Paul Chartier	Plusieurs citoyens doivent rendre conforme leur installation septique dans le secteur de Saint-Méthode. Au dernier recensement, on parlait de 169 habitations qui devaient obtenir l'autorisation de Rio Tinto. Serait-il possible de faire une entente avec la municipalité afin d'éliminer cette demande d'autorisation? Cela permettrait de réduire les délais et les procédures administratives.	<p>Nous avons une rencontre prévue avec le service d'urbanisme de Saint-Félicien à ce sujet. Il est certain que nous ne laisserons pas tomber cette obligation, puisque nous avons des enjeux qui nous sont propres reliés à l'utilisation de nos terrains. Chaque terrain, chaque installation septique, chaque projet est unique. Nous ne pouvons pas faire des autorisations en bloc.</p> <p>Nous sommes conscients que les gens doivent avoir les autorisations rapidement pour faire leurs travaux.</p> <p>Une demande en ligne ne prend que quelques minutes. Le projet de changer de fosse septique se planifie longtemps d'avance, donc cela ne devrait pas poser de problème. Il est toutefois important que les riverains s'assurent que les firmes avec qui ils font affaire sont au courant des autorisations à obtenir.</p> <p>Notre volonté est bien évidemment d'aider les gens dans leur démarche. Nous allons trouver une bonne façon de faire en collaboration avec la ville de Saint-Félicien, un moyen d'accompagner les gens, mais il est certain que l'obligation d'obtenir l'autorisation va demeurer.</p>
Daniel Murray	Concernant la pointe Langevin, lorsque quelqu'un souhaite faire une plainte, est-il vrai qu'il est référé au maire de Dolbeau-Mistassini?	<p>Non, les gens ne sont pas redirigés, à moins qu'il s'agisse d'un enjeu qui ne concerne pas le Programme de stabilisation des berges.</p> <p>Nous avons d'ailleurs eu une requête dans ce secteur récemment. Nous avons discuté avec la personne et la demande est maintenant fermée.</p>
Pierre Audet	Au printemps, il arrive que des gens fassent une demande pour du nivellement. Pour les plages qui font l'objet de surveillance au printemps, vous effectuez une visite terrain et survolez la zone en hélicoptère. Mais vous ne faites pas toujours de retour avec les gens. Ceux-ci ignorent si vous êtes passés ou si vous comptez faire des	<p>Effectivement, il arrive qu'il y ait un écart sur la plage après les vagues de printemps. Parfois, nous avons besoin d'une machinerie légère pour niveler certaines plages, certaines fois, c'est si superficiel, qu'un coup de râteau suffirait à rétablir la plage. Nous ne pouvons gérer le Programme avec les besoins particuliers d'un seul riverain, c'est pourquoi nous n'intervenons pas systématiquement.</p> <p>Il est vrai que nous pourrions préciser dans notre infolettre <i>Berges en bref</i> dans quel secteur nous interviendrons au printemps.</p>

	travaux. Serait-il possible de faire un suivi avec ces personnes?	
Daniel Murray	Vous dites toujours que la rivière Grande Péribonka représente 25% des apports du lac Saint-Jean. Sauf que si on regarde le débit d'eau qui passe par la Grande Péribonka, cela ne représente pas 25%. Quel est le bon chiffre?	L'apport de la Grande Péribonka représente 25 % de la superficie totale du bassin, puisque le bassin amont compte 16 000 km ² , sur un total de 73 000 km ² . Si on parle en termes de débit, plutôt que de superficie, le chiffre varie selon la hauteur où nous nous trouvons sur la rivière. Près de Chute-des-Passes, on parle de 25%, mais près de Chute-à-la-Savane, le débit de la rivière compte pour environ 37% des débits entrants du lac Saint-Jean.
Daniel Murray	Dans votre rapport annuel, vous écrivez que les dommages à la pointe Langevin ont débuté en 2017, alors que dans les faits, c'est en 2016. Qu'en est-il?	Selon le rapport de nos consultants, l'événement de 2016 n'avait rien à voir avec l'érosion qui a débuté en 2017. En 2016, il s'agissait d'un rétablissement de la pente. En 2017, nous avons vu apparaître l'impact du tourbillon, celui qui est venu creuser la fosse et qui est responsable des dommages actuels.

Faits saillants

23 participants à la rencontre virtuelle

Actions

Présenter l'avancement du dossier des rampes de mises à l'eau autour du lac Saint-Jean au prochain Comité des parties prenantes.

Faire un suivi avec la Ville de Saint-Félicien pour le dossier des fosses septiques.

Indiquer dans le *Berges en bref* lorsque du nivellement est nécessaire au printemps, à quel moment il sera réalisé et à quel endroit.